



PROVINCE DE QUÉBEC
Ville de Saint-Basile
Aux contribuables de la susdite municipalité
AVIS PUBLIC

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ par la soussignée,

QUE lors de la séance ordinaire du 13 mai 2024, le conseil de cette municipalité a adopté la résolution 114-05-2024 relativement au changement temporaire du lieu des séances ordinaires et extraordinaires de la Ville jusqu'à la fin des travaux d'agrandissement de la caserne et le réaménagement de l'hôtel de ville.

Toutes les séances auront lieu exceptionnellement à l'adresse suivante :

Bibliothèque municipale
41, avenue Caron
Saint-Basile (Québec)

Donné à Saint-Basile, ce 17^e jour du mois de mai 2024.

Manon Jobin

Directrice générale adjointe, trésorière-greffière par intérim